



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du 4 novembre 2019

Délibération n° 2019-3855

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association I-Care Cluster pour l'organisation de la 4ème édition de l'événement Hacking Health Lyon du 29 novembre au 1er décembre 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Monsieur le Président Kimelfeld

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 4 novembre 2019****Délibération n° 2019-3855**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association I-Care Cluster pour l'organisation de la 4ème édition de l'événement Hacking Health Lyon du 29 novembre au 1er décembre 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le I-Care Cluster est une association, créée en 2011, pour promouvoir les acteurs régionaux des technologies de la santé et de l'innovation sanitaire et médico-sociale. Avec près de 120 adhérents, ses principales missions sont d'assurer une offre d'accompagnement des projets en innovation en santé à l'interface du développement économique (entreprises), des structures de santé (établissements et organisations de santé) et plus généralement des acteurs de l'écosystème santé.

Afin d'animer la communauté de l'innovation en santé de la Métropole de Lyon et de faire naître des projets d'innovation pertinents en réponse à des problématiques santé, l'événement Hacking Health Lyon a été créé en 2016 à Lyon. Cet événement a l'ambition de devenir un événement annuel d'open innovation en santé, qui vient cristalliser l'écosystème e-santé territorial. Il est porté par le I-Care Cluster, en coordination avec la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), et favorise l'émergence de projets et l'accélération du développement économique en e-santé. La 4<sup>ème</sup> édition sera organisée du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019 à H7.

Hacking Health Lyon réunit, sur 2 jours, de nombreux acteurs de l'innovation en santé (professionnels de santé, entreprises, patients, entrepreneurs, designer et web developer) pour répondre aux défis de santé de demain. Il offre une approche pluridisciplinaire et permet la rencontre des experts de la santé, du numérique, du design et des nouvelles technologies.

La Métropole est sollicitée pour soutenir financièrement l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition de cette manifestation qui se tiendra à Lyon, dans les locaux de H7, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

**II - Objectifs**

L'animation de l'écosystème e-santé, portée par le I-Care Cluster, participe aux objectifs de plusieurs politiques de la Métropole puisqu'elle permet de :

- compléter l'offre de services à disposition des entreprises de la santé, du numérique et de la robotique, filières phares de la stratégie de développement économique et d'innovation de la Métropole lyonnaise,
- structurer une approche coordonnée allant de l'émergence de problématiques terrain, au développement et au déploiement de solutions concrètes, au service des patients et des usagers de la Métropole,
- disposer d'un outil pour développer des solutions dans le champ de la santé et du médico-social, pour, notamment, améliorer et optimiser la coordination du parcours de santé et la qualité de vie de l'utilisateur.

**III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2018 et bilan**

Par délibération du Conseil n° 2018-3075 du 5 novembre 2018, le Conseil métropolitain a attribué une subvention de 45 000 € au profit de l'association I-Care Cluster dans le cadre de l'animation et de la structuration de la filière e-santé et autonomie, incluant l'organisation de l'évènement Hacking Health pour l'année 2018.

L'édition 2018 de Hacking Health Lyon s'est tenue du 8 au 10 novembre 2018, dans les locaux de la présidence de l'Université de Lyon. Elle présente un bilan positif en matière de mobilisation de l'écosystème e-santé et d'innovation en santé du territoire avec les principaux éléments de bilan suivants :

- 16 défis relevés,
- 300 personnes présentes sur les 3 jours de l'événement,
- 15 conférenciers présents pour animer un cycle de conférences en amont du hackathon et permettre un retour d'expériences,
- 9 sponsors (dont Sanofi, Roche, Caisse d'Epargne, etc.),
- 45 partenaires mobilisés (pôles, clusters, associations, réseaux thématiques, hôpitaux, Unions régionales des professionnels de santé -URPS-, etc.).

En amont de l'événement, l'équipe de Hacking Health Lyon a animé la communauté avec différents temps forts : 5 cafés thématiques, 3 conférences inspirantes et 2 ateliers d'idéation, le tout ayant mobilisé plus de 120 personnes.

La 3<sup>ème</sup> édition du Hacking Health Lyon a permis de décerner 5 prix à des projets pertinents qui ont depuis bénéficié d'un accompagnement pour accélérer leur développement :

- prix Métropole solidaire (remis par la Métropole) : Huguette : une application permettant l'interconnectivité entre le monde social, le monde médical et le réseau personnel des personnes en difficulté,
- prix Emergence : Stand Bike : un fauteuil roulant manuel proposant un système d'élévation pour une station debout de la personne handicapée,
- prix Startup : SEPas Visible : une application permettant la mise en relation des personnes souffrant de sclérose en plaques avec une équipe médicale et leur employeur grâce à un questionnaire simple permettant d'améliorer les démarches,
- prix Sanitaire : Trad'Urgence : un système de borne intelligente pour faciliter l'auscultation d'un patient étranger en situation d'urgence. Ce système permet d'améliorer la compréhension entre médecin et patient et d'accélérer le temps de prise en charge,
- prix Coup de cœur : Radiostic : un assistant / diagnostic dans le cadre de la prise en charge des AVC. Il permet d'éviter la disparité des compétences à travers le territoire, d'améliorer le temps de prise en charge et d'augmenter la qualité du diagnostic.

L'événement a été couvert par plusieurs médias web et largement relayé dans les réseaux sociaux : 1 493 abonnés twitters (+ 318 par rapport à 2017) et 479 abonnés Facebook (+ 119 par rapport à 2017).

Cette 3<sup>ème</sup> édition a permis de concrétiser l'assise de cet événement et de l'inscrire dans l'agenda annuel des acteurs de l'innovation en santé.

#### **IV - Programme d'actions pour l'année 2019 et plan de financement prévisionnel**

La 4<sup>ème</sup> édition de Hacking Health Lyon se tiendra du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019 à Lyon à H7, quai Perrache, Lyon 2°. Les organisateurs souhaitent maintenir le niveau atteint en 2018, en termes de nombre d'équipes projet, d'inscrits, de partenaires impliqués et de mobilisation de l'écosystème. Les objectifs du Hacking Health Lyon restent inchangés :

- permettre la rencontre des différentes communautés et acculturer aux méthodes d'innovation ouverte,
- faire émerger des projets innovants en santé et médico-social et créer des prototypes de solutions,
- valoriser un écosystème et le territoire.

En 2019, le format du Hacking Health se renouvelle. Cinq grands défis seront portés et plusieurs équipes pourront travailler sur un même défi. À l'image des 3 premières éditions, durant 2 jours, les acteurs de l'innovation en santé (professionnels de santé et du numérique, designers, etc.) travailleront à l'élaboration de solutions en réponse à ces 5 grands défis de santé, avec une méthodologie éprouvée de hackathon santé provenant de l'association Hacking Health Montréal. Les participants pourront également développer leur réseau et les opportunités d'affaires.

La Métropole encourage les initiatives qui favorisent l'innovation, plus particulièrement dans les champs du sanitaire et du médico-social. Hacking Health Lyon contribue à l'émergence de nouvelles solutions qui permettront de relever des défis liés, notamment, au vieillissement de la population, à la relation ville-hôpital, etc. En s'engageant dans cette 4<sup>ème</sup> édition, la Métropole affiche à nouveau sa volonté de soutenir la créativité au service de ses usagers et de création de valeur sur son territoire.

*Budget prévisionnel 2019*

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
programme (applications, licence)	6 500	subvention Métropole de Lyon	20 000
opérations (espaces, logistique, etc.)	35 000	I-Care Cluster / FEDER	30 000
communication	15 500	mécénat/sponsoring	30 000
management projet (ressources humaines, frais déplacement, etc.)	23 000		
<b>Total</b>	<b>80 000</b>	<b>Total</b>	<b>80 000</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'association I-Care Cluster, dans le cadre de l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition de Hacking Health Lyon en 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'association I-Care Cluster, dans le cadre de l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition de l'événement Hacking Health Lyon, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association I-Care Cluster définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 20 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O0863.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.**